



Stéphane JABUT

Second tour

C'est un contexte de second tour inhabituel qui se déroule plus de trois mois après le premier tour. La faible participation le 15 mars dernier n'a pas donné une vision juste de ce que vous voulez.

Le nombre de listes est aussi inhabituel. Hormis la nôtre, elles sont toutes conduites par la municipalité sortante. Elles sont toutes coresponsables du bilan.

J'ai moi-même été maire entre 2012 et 2014, tout le monde en a parlé car les sortants n'ont pas défendu leur bilan, ils m'ont attaqué. J'ai, pour ma part, assumé tout ce que j'ai fait dans le passé. D'autant plus que ce que j'ai fait n'est pas ce qui est colporté, souvent sous de fausses identités. J'ai eu l'occasion de le rappeler, même s'il est difficile de se faire entendre quand on a autant d'adversaires issus de la même majorité.

Vos témoignages lors des nombreuses rencontres que nous avons eues m'ont montré que vous faites la part des choses.

Le dimanche 28 juin, c'est vous qui choisirez !

Ensemble, pour réussir

Ce n'est pas la quantité qui fait un projet municipal, c'est le réalisme. Ce ne sont pas les promesses démagogiques, c'est la responsabilité. Ce ne sont pas les coups de gueule, c'est la capacité de négocier.

Nous mettrons en œuvre notre projet 2020 – 2026, élaboré avec vous lors des réunions citoyennes de l'automne dernier, avec votre participation. Après six ans d'opacité et de manque de démocratie nous voulons tourner la page.

On ne gère par une ville seul, elle n'appartient pas aux élus. Elle est la maison commune de toutes celles et de tous ceux qui y vivent, y travaillent, y étudient. C'est ensemble que nous définirons l'évolution de notre ville.

Ateliers participatifs, commissions ouvertes aux habitants, rencontres avec le maire, jurys citoyens... les projets seront débattus, pensés ensemble. Habitants et associations coopéreront aux côtés des élus.

Les autres ne sont pas nos ennemis

Communauté d'agglomération, Département, Région et État sont nos partenaires. Chacun a ses projets et ses impératifs. C'est par la concertation et la négociation que nous progresserons. C'est ainsi, dans le respect mutuel, que nos projets seront pris en compte, trouveront des financements, et pourront se réaliser.

Il en va de même avec toutes ces structures qui accompagnent les communes : La Caisse d'allocations familiales pour les projets jeunesse et les politiques familiales, les Chambres consulaires pour le commerce, l'artisanat et les espaces naturels et agricoles, les associations professionnelles et environnementales, les partenaires de l'aéroport, et tant d'autres.

Ces partenaires et ces structures sont des mains tendues qu'il faut savoir saisir. Cela n'a pas toujours été fait, parfois la confiance est à rétablir. Nous le ferons.



www.reussir-ensemble-dammartin.fr



Un projet, sept thèmes



Cette Lettre d'info n° 5 est distribuée avec notre projet municipal 2020 - 2026. Nous avons déjà distribué ce projet dans vos boîtes aux lettres en mars dernier, avant le premier tour. Nous vous le présentons de nouveau parce que nous souhaitons que vous votiez en

connaissance de cause.

Notre projet est décliné autour de sept thèmes. Il indique pour chaque thème notre vision et nos priorités. Vous trouverez d'autres informations plus détaillées sur notre site Internet, consultez-le.

Dans les quatre autres numéros de cette Lettre d'Info nous avons également apporté des compléments sur certains d'entre eux : les solidarités, la communication municipale, le développement durable, l'urbanisme. Avec l'enfance et le scolaire, ces thèmes étaient d'actualité. Ils vont le rester dans les mois à venir.

Et cet été ?

La crise sanitaire aura des conséquences cet été dans les activités collectives, les accueils de loisirs et les activités jeunesse. Dès le 28 juin il faudra les gérer.

Nous voulons que l'été, dans notre ville, soit une période de détente. Nos équipements peuvent accueillir les plus jeunes. Nos parcs et nos espaces verts peuvent accueillir les familles, les groupes d'amis, les promeneurs. Ils devront être animés pour que ceux qui restent à Dammartin-en-Goële bénéficient d'une ville agréable et joyeuse. Élus, nous y veillerons.



Promouvoir le commerce de proximité

Une épicerie vient d'ouvrir à côté de l'école Le Petit-Prince. Elle est installée au rez-de-chaussée d'un collectif. Ce rez-de-chaussée a été négocié en 2013 par Stéphane Jabut pour accueillir des commerces et/ou des services. Il accueille aussi une boulangerie pâtisserie.

Le commerce de proximité vit difficilement et disparaît parfois sous l'effet conjugué des grandes surfaces, des achats en ligne et de la désaffection des clients.

Il peut et doit être soutenu. Nous remettons en place le Comité local du Commerce et de l'Artisanat, supprimé par la municipalité sortante. Composé de représentants des commerçants et artisans, des Chambres consulaires et de la municipalité, il agit pour préserver et promouvoir l'existant, accompagner les adaptations et faciliter les installations.

Notre marché du jeudi survit et celui du samedi improvisé par la majorité sortante, sans aucune concertation a périclité rapidement. Les animations des commerçants se sont essouffées. Pour que tout cela vive le rôle de la municipalité est essentiel. C'est elle qui fournit les moyens.

Le Comité local du Commerce et de l'Artisanat est la structure qui peut piloter la redynamisation de notre commerce. Nous le relancerons dès la rentrée.



Second tour le 28 juin : le vote utile, c'est nous !

Comme 68% des Dammartinois vous voulez que ça change ? Notre liste est la seule liste du changement.

Pour ce second tour, la majorité sortante se présente à vous en trois listes, sans le dire : l'une est portée par le maire, les deux autres sont portées par d'anciens maires-adjoints. Voter pour les uns ou les autres, c'est voter pour les mêmes.

Le 28 juin, le vote utile pour changer de majorité c'est notre liste, Réussir Ensemble Dammartin-en-Goële.



Procurations

Le vote par procuration est possible lors de ce second tour. Vous pouvez donner vos instructions de vote à un autre électeur de la commune. Il n'est pas nécessaire qu'il vote dans le même bureau que vous.

Vous pouvez remplir le formulaire en ligne et les formalités se font à la Gendarmerie. Vous avez les informations sur notre site Internet.

Une campagne malhonnête

MichelDutruge2020.

MichelDutruge2020, 😊 motivé.
Sponsorisé par Vincent Raymond
Charles Clavier

Dammartinoises, Dammartinois,

Fallait-il en parler ? Nous avons hésité, mais trop c'est trop.

Si vous êtes sur Facebook et avez posté dans des groupes locaux, une liste au moins a dû s'adresser à vous via Messenger, sans votre accord.

Vous avez aussi vu passer sur votre fil les messages "sponsorisés" illustrés ci-dessus. C'est interdit.

L'article L.51-2 du Code électoral interdit « l'utilisation à des fins de propagande électorale de tout procédé de publicité commerciale ».

Et l'article L.52-8 interdit les dons faits par une personne morale. Ce sont ces deux articles qui sont violés. C'est interdit et ce n'est pas anodin. Cela vaut « un an d'emprisonnement et 15 000 € d'amende » (art. L.113.1.II). Autant savoir comment se comportent ceux qui demandent vos suffrages et votre confiance.

Nous avons prévenu le Sous-préfet et la Procureure de la République.

Urgences de l'été

Élus le 28 juin, nous aurons des dossiers importants sur le feu pendant l'été : la rentrée scolaire, les travaux d'agrandissement des écoles, l'accompagnement des familles en difficulté économique et sociale à cause ou non de la pandémie, l'adaptation des équipements publics aux nouvelles règles sanitaires, le Pôle de Santé...

Nos élus seront au travail de suite.



Sécurité et prévention de la délinquance

Voitures incendiées, cambriolages, rodéos... Ces derniers mois vous avez eu des raisons légitimes de vous plaindre. Dans notre ville il n'y a pas de structure de concertation et de coopération entre les acteurs de la prévention et de la répression. Le C.L.S.P.D (Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) est pourtant obligatoire dans les communes de plus de 10.000 habitants.

Élus, nous le mettrons en place et nous remunicipalisons la Police Municipale qui n'aurait jamais dû être transférée à l'Agglomération.



Je soutiens la liste

«Réussir Ensemble Dammartin-en-Goële»

☐ J'accepte de rejoindre le comité de soutien et j'autorise la publication de mon nom

☐ Je soutiens financièrement la campagne de la liste «Réussir Ensemble Dammartin-en-Goële» *



* Chèque à l'ordre de «Jean-Louis Blanchard, mandataire financier de Stéphane Jabut». Un reçu officiel vous sera délivré, il servira de justificatif pour l'administration fiscale. Les sommes versées dans le cadre du financement d'une campagne électorale ouvrent droit à une déduction fiscale, à hauteur de 66 % de la somme versée, sur l'impôt sur les revenus

Prénom Nom Téléphone

Adresse

Courriel @

Signature

À retourner à : Réussir Ensemble Dammartin-en-Goële - 3 C, rue Abel Chenevat - 77230 Dammartin-en-Goële

Site Internet : www.reussir-ensemble-dammartin.fr • Courriel : contact@reussir-ensemble-dammartin.fr